**\*\*\*\*\* Licences 2023-2024 – Mutation Changement de**

**club \*\*\*\*\***

**« ÉQUIPEMENT EST INCLUS DANS LA LICENCE¹ :**

**Survêtement avec logo du club et paires de chaussettes rouges OBLIGATOIRE :**

**« un bon d’achat de 45€ pour un adulte et 41€ pour un enfant via un code valable sur la boutique du club vous sera envoyé par mail quand le dossier et règlement sera complet»**

• **1.** Contacter le **« responsable technique PENGAM Jean Christophe 06 52 38 81 37»** pour faire des séances d’essai si nécessaire et surtout son accord avant de faire les démarches administratives.

**• 2.Après avoir eu l’accord du responsable technique, contactez le secrétariat administratif par mail à l’adresse  :** [secretariat@fcg.bzh](mailto:secretariat@fcg.bzh). Merci d’indiquer dans votre mail les informations suivantes :

**Nom, Prénom, Date de naissance, Ville de naissance, Téléphone et Nom du club qe vous quittez**

**• 3. : A réception des informations, le secrétariat procèdera :**

→ Changement de club via **« Footclub »** pour informer le club quittant que vous partez de leur club

**→** Le secrétariat vous enverra le formulaire papier de demande de licence joueur saison 2023-2024 et les pièces justificatives qui sont demandées par la ligue de Bretagne qui faudra fournir au club.

**• 4. : A réception du formulaire de demande de licence 2023-204, vous devez faire les étapes suivantes :**

**→ Remplir la demande et la signer**

**→ Faire remplir la partie « Certificat médical » par le médecin**

INFORMATIONS CERTIFICAT MEDICAL:

Pour les MAJEURS, le certificat médical est valable 3 saisons si :

Condition n°1 : Conserver sa qualité de licencié : signature d’une licence, d’une saison à l’autre, soit dans le même club (renouvellement), soit dans un autre club (mutation).

Condition n°2 : Répondre à un questionnaire de santé et attester que chacune des réponses est négative.

Lien questionnaire de santé majeur

Pour les MINEURS (NOUVEAUTÉ), ils ne sont plus soumis à l’obligation de fournir un certificat médical, sauf s’ils répondent « OUI » à au moins une question du questionnaire santé. Dans ce cas, un certificat médical est obligatoire (Certificat médical FFF) et sera valable une saison.

Lien questionnaire de santé mineur

**→ Déposer au club sous enveloppe au nom : « A destination du secrétariat administratif »,**

**- Demande de licence 2023-2024** remplie et signée

**- Pièces justificatives** qui vous ont été demandées par le secrétariat (mail)

Information :

***Pièce d’identité :*** Pièce d’identité recto verso sur la même page ou photocopie du livret de famille page de l’enfant (en .jpg ou .png)

**Photo d’identité** (en .jpg ou .png)

- **Règlement de la cotisation licence** (Ordre FC Guichen) : il peut s’effectuer en plusieurs fois mais à donner tout de suite au moment de l’inscription.

**- Règlement du changement de club (mutation) par le joueur:** frais demandé par la ligue de Bretagne pour tous changement de club ;

**Ces frais de mutation vous seront remboursés intégralement en bon d’achat sport 2000 Guichen lors de la saison 2024-2025 si vous renouvelez votre licence au FC Guichen.**

**« Votre licence ou celle de votre enfant ne sera validée quand tous les documents seront fournis et cotisation réglée »**